

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES FONCTIONS	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>F 1. Rencontres et entretiens préalables</p> <p>Relation AT/I (cf. annexe 1) *</p> <p>A 1.1 - accueillir et évaluer la demande thérapeutique éventuelle de l'institution</p> <p>A 1.2 - prendre en compte l'éventuelle prescription posée par un professionnel du soin</p> <p>A 1.3 - établir une proposition sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le type de médiation artistique • le nombre de participants (collectif/individuel) • la constitution du ou des groupes <p>A 1.4 - établir une proposition en relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec d'autres professionnels (prescription) • avec des non professionnels (associations, bénévoles, ...) <p>A 1.5 - rédiger un projet en termes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de lieu • d'horaire et périodicité • de moyens matériels • de budget prévisionnel • de contrat <p>Relation AT/P (cf. annexe 1)</p> <p>A 1.6 - accueillir et évaluer le désir thérapeutique de la personne</p> <p>A 1.7 - établir une proposition sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le type de médiation • le nombre de participants (collectif/individuel) • la constitution du ou des groupes • lieu, horaire, périodicité, 	<p>Cp 1.1 Établir une proposition en tenant compte de la demande thérapeutique d'un professionnel du soin, en institution ou non, pour rédiger un projet général d'intervention accompagné d'un protocole d'action</p> <p>Cp 1.2 Établir une proposition particulière à la personne, en tenant compte de ses désirs, de sa pathologie, de ses limites, pour poser une indication thérapeutique adaptée</p>	<p>CpE 1.1 Établir une proposition</p> <p>CpE 1.2 Rédiger le projet général d'intervention et le protocole d'action</p> <p>CpE 1.3 mener un entretien préalable à la prise en charge</p> <p>CpE 1.4 établir l'indication thérapeutique</p>	<p>ME 1.1 le document décrivant la proposition</p> <p>ME 1.2 le document définissant le protocole</p> <p>ME 1.3 l'énoncé des critères sur lesquels l'art-thérapeute fonde sa prise en charge</p> <p>ME 1.4 pratique artistique personnelle</p> <p>ME 1.5 l'indication thérapeutique</p>	<p>CE 1.1 motivation de la proposition</p> <p>CE 1.2 forme de la rédaction</p> <p>CE 1.3 logique du protocole</p> <p>CE 1.4 capacités à négocier avec l'institution</p> <p>CE 1.5 capacités à rédiger</p> <p>CE 1.6 pertinence de l'analyse à la demande</p> <p>CE 1.7 thérapeutique</p> <p>CE 1.8 adéquation de la réponse</p> <p>CE 1.9 cohérence du protocole</p> <p>CE 1.9 implication dans son propre travail de création</p> <p>CE 1.10 capacités d'écoute</p> <p>CE 1.11 pertinence de l'analyse de la demande et</p>

* abrégations : **F** fonction ; **A** activité ; **Cp** compétence ; **CpE** compétence évaluée ; **ME** modalité d'évaluation ; **CE** critère d'évaluation
AT art-thérapeute ; **P** patient ; **I** institution ; **Ps** professionnel du soin ; **Sp** superviseur ; **Ps** prescripteur ; **Cs** communication scientifique ; **Pu** public

<ul style="list-style-type: none"> • moyens matériels • coût éventuel de la prise en charge <p>A 1.8 - contractualisation de la relation thérapeutique</p> <p>A 1.9 - choisir un premier axe de travail pour une première séance</p>				<p>des besoins de la personne à accompagner</p> <p>CE 1.12 capacités à formuler une proposition de prise charge thérapeutique</p>
<p>F2. Accompagnement en séance</p> <p>Relation AT/P (cf. annexe 1)</p> <p>A 2.1 - aménager l'espace de l'atelier</p> <p>A 2.2 - mettre en place le cadre de travail</p> <p>A 2.3 - énoncer les règles (principes et interdits)</p> <p>A 2.4 - établir un rituel d'ouverture</p> <p>A 2.5 - poser des consignes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • afin de favoriser une évolution de la production dans le sens de l'approfondissement <p>A 2.6 - observer les formes de la production afin de repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les répétitions • les stéréotypies • l'émergence des éléments saillants (chaos, forme/non forme...) <p>A 2.7 - observer la personne afin de repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son évolution dans son rapport à l'imaginaire et au symbolique • ses modalités de présence en relation avec sa production artistique : <ul style="list-style-type: none"> - implication/distance - investissement - désir de bien faire (idéal de production) - compréhension et réceptivité de la proposition de travail 	<p>Cp 2.1 Accompagner en séance la ou les personne(s) en création en tenant compte du repérage de ce qui favorise ou freine l'évolution, pour favoriser l'approfondissement de la création dans le cadre du projet thérapeutique fixé initialement.</p>	<p>CpE 2.1 initier la séance</p> <p>CpE 2.2 mener la séance</p> <p>CpE 2.3 accompagner la (les) personne(s) dans leur processus de création</p> <p>CpE 2.4 clôturer la séance</p>	<p>ME 2.1 exposé de la prise en charge dans un langage professionnel</p> <p>ME 2.2 reprise de la pratique</p> <p>ME 2.3 rapport de stage</p> <p>ME 2.4 supervision</p> <p>ME 2.5 mémoire de recherche</p>	<p>CE 2.1 clarté de l'exposé</p> <p>CE 2.2 synthèse</p> <p>CE 2.3 précision</p> <p>CE 2.4 pertinence</p> <p>CE 2.5 capacité de témoigner de la complexité du cas accompagné et de la rencontre singulière</p> <p>CE 2.6 Identification des difficultés</p> <p>CE 2.7 solutions envisagées et justifiées</p> <p>CE 2.8 adapabilité du mode d'accompagnement (posture de l'Athp, Transformation du dispositif)</p> <p>CE 2.9 les stratégies relationnelles mises en œuvre dans l'intervention</p>

<ul style="list-style-type: none"> • ses facilités habituelles • ses difficultés et ses empêchements • ses capacités à aller un peu plus loin de ses facilités ordinaires et de ses empêchements • ses modalités de présence en relation avec l'art-thérapeute : <ul style="list-style-type: none"> - acceptation / non-acceptation - opposition, refus - séduction - transfert • ses modalités de présence en relation avec le groupe <ul style="list-style-type: none"> - place - rôle <p>A 2.8 - observer le groupe (petit), le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> • afin de comprendre son rapport à l'espace et au temps <ul style="list-style-type: none"> - sa dynamique - ses modalités de fonctionnement - l'incidence du groupe sur les productions individuelles - l'influence du groupe et son retour sur les personnes • afin de repérer les interactions et les enjeux <p>A 2.9 - choisir ses modalités d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir la latitude laissée au patient • choisir un niveau d'exigence : <ul style="list-style-type: none"> - par rapport au patient - par rapport à la production artistique • choisir des axes d'intervention en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - du déroulé de la séance - des évaluations précédentes 				<p>CE 2.10 justesse du choix des modalités particulières du dispositif artistique proposé</p> <p>CE 2.11 capacité d'écoute</p> <p>CE 2.12 capacité d'observation</p> <p>CE 2.13 capacité de réactivité</p> <p>CE 2.14 respect des limites et défenses de la personne</p> <p>CE 2.15 pertinence de la mise en place et de la</p> <p>CE 2.16 nature des déclencheurs d'implication personnelle</p>
--	--	--	--	---

<p>F3. Evaluation</p> <p>Relation : AT</p> <p>A 3.1 - rédiger un document d'évaluation traitant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accompagnement de la forme artistique • la posture constructive • la description de la séance (faits, actes, événements, déroulement global, annotations de faits marquants...) • la description du groupe • la description des productions (évolution de la forme sur les plans sémantiques et formels...) • la description des attitudes et des postures de la personne <ul style="list-style-type: none"> - vis-à-vis de l'acte créatif - vis-à-vis de l'art-thérapeute - vis-à-vis du groupe - vis-à-vis de sa production • l'autoévaluation (état initial, pendant et après) • des remarques et des projets proposés pour la séance suivante • des remarques et des projets proposés pour la séance suivante • des propositions de réadaptation du dispositif si nécessaire <p>A 3.2 - évaluer la qualité de la relation avec le patient</p> <p>A 3.3 - savoir s'inscrire si nécessaire dans un suivi de longue durée</p>	<p>Cp 3.1 Évaluer, faits, attitudes et production pour affiner son accompagnement de la personne en création à visée thérapeutique</p>	<p>CpE 3.1 évaluation des faits, attitudes et productions de la personne</p> <p>CpE 3.2 auto évaluation de ses faits, attitudes et propositions</p> <p>CpE 3.3 évaluation des faits, attitudes et productions de l'Athp</p>	<p>ME 3.1 relevé des faits, des attitudes</p> <p>ME 3.2 description factuelle de la production et de ses transformations.</p> <p>ME 3.3 descriptions de propositions</p>	<p>CE 3.1 capacité d'attention</p> <p>CE 3.2 pertinence des faits relevés</p> <p>CE 3.3 précision de la description</p> <p>CE 3.4 capacité d'analyse et de réflexivité</p> <p>CE 3.5 capacité de se remettre en question</p> <p>CE 3.6 capacité à adapter son dispositif</p> <p>CE 3.7 relation avec les concepts de l'art-thérapie (stratégie du détour, mine de rien, ...) à développer ?</p> <p>CE 3.8 capacité d'analyse de la configuration transférentielle en jeu dans la prise en charge</p> <p>CE 3.9 capacité à repérer et qualifier la nature de la transformation qui s'opère dans la production de la personne accompagnée</p> <p>CE 3.10 capacité à repérer et qualifier la nature de la transformation de la personne accompagnée</p>
---	---	--	---	---

				<p>CE 3.11 repérage et qualification des difficultés rencontrées par la personne</p> <p>CE 3.12 repérage et qualification de ses propres difficultés rencontrées dans l'accompagnement</p>
<p>F4 Aller en supervision</p> <p>Relation : AT/Sp</p> <p>A 4.1 - formuler la problématique et l'interroger</p> <p>A 4.2 - exposer une prise en charge de manière synthétique</p> <p>A 4.3 - présenter une situation d'accompagnement qui semble bloquée</p> <p>A 4.4 - émettre une hypothèse sur le blocage du processus de transformation</p> <p>A 4.5 - reconsidérer la demande thérapeutique</p> <p>A 4.6 - réévaluer ses attitudes pour les adapter si nécessaire</p> <p>A 4.7 - réadapter ses attitudes, son dispositif et ses propositions</p>	<p>Cp 4.1 Exposer sa démarche, à partir d'un processus de transformation bloqué, en acceptant les remises en question, pour adapter ses attitudes, son dispositif et ses propositions.</p>	<p>CpE 4.1 se mettre en situation d'être évalué</p>	<p>ME 4.1 présentation et participation dans le cadre de la supervision collective ou individuelle</p>	<p>CE 4.1 implication dans le dispositif de supervision</p> <p>CE 4.2 adhésion au dispositif de supervision comme outil professionnel</p> <p>CE 4.3 capacité à formuler dans un langage professionnel le questionnement relatif au cas présenté et en relation avec les items de l'évaluation.</p>
<p>F5. Collaboration</p> <p>Relation : AT/I, AT/Ps</p> <p>A 5.1 - intégrer la dimension</p>	<p>Cp 5.1 Collaborer, en respectant le secret professionnel, avec les différents acteurs pour une</p>	<p>CpE 5.1 travailler avec d'autres professionnels</p>	<p>ME 5.1 collaboration et ses conditions (réunions, échanges, rapports...)</p>	<p>CE 5.1 implication et intégration dans l'équipe et/ou le réseau professionnel</p> <p>CE 5.2</p>

<p>pluridisciplinaire s'il y a lieu</p> <p>A 5.2 - échanger avec les professionnels astreints au secret</p> <p>A 5.3 - respecter le secret professionnel</p> <p>A 5.4 - échanger avec les prescripteurs</p> <p>A 5.5 - échanger avec les responsables de l'institution</p> <p>A 5.6 - échanger avec les autres acteurs professionnels</p> <p>A 5.7 - échanger avec l'entourage du patient s'il y a lieu</p> <p>A 5.8 - rédiger un document de synthèse, au sein ou à destination d'une équipe de professionnels</p>	<p>cohérence des diverses interventions et éviter toute attitude contreproductive</p>			<p>capacité à penser l'accompagnement dans la prise en charge globale de la personne</p> <p>CE 5.3 capacité à communiquer sur la prise en charge dans le respect du secret professionnel</p>
<p>F6. Communication</p> <p>Relation : AT/I, AT/Ps, AT/Cs</p> <p>A 6.1 - préparer une communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • à destination de : <ul style="list-style-type: none"> - séminaires - conférences - tables rondes - publications écrites <p>afin d'échanger avec d'autres professionnels</p>	<p>CP 6.1 Élaborer des axes et des contenus de communication en fonction des destinataires visés, pour construire la réflexion, affiner la définition de l'art-thérapie, enrichir la recherche professionnelle du domaine .</p>	<p>CpE 6.1 Élaborer des axes, des contenus pour des supports de communication en fonction des destinataires</p>	<p>ME 6.1 supports de communication</p> <p>ME 6.2 études de cas</p> <p>ME 6.3 références associées</p>	<p>CE 6.1 pertinence, clarté du support</p>
<p>F7. Mise à jour et développement de son savoir, participation à travail de recherche</p> <p>Relation : AT/I, AT/Ps, AT/Cs</p>	<p>Cp 7.1 Conceptualiser à partir de documents, d'évènements professionnels, de sa pratique professionnelle, et des actions de recherche, pour former de futurs professionnels.</p>	<p>CpE 7.1 mise à jour du savoir</p> <p>CpE 7.2 participation au travail de recherche</p>	<p>ME 7.1 participation à des évènements et des rencontres professionnels</p> <p>ME 7.2 réflexion personnelle et</p>	<p>CE 7.1 assistance et/ou participation</p> <p>CE 7.2 production conceptuelle</p>

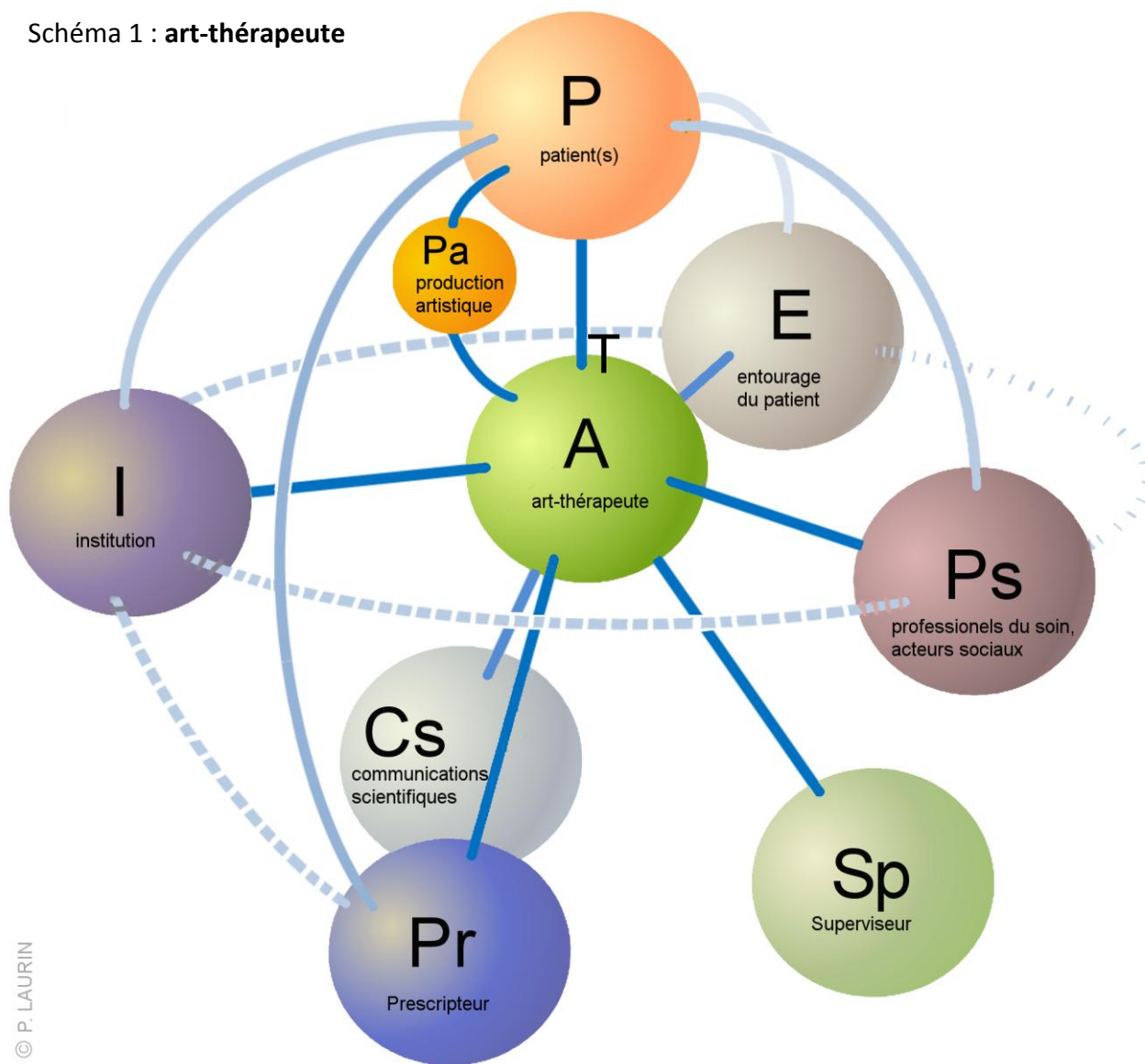
<p>A 7.1 - lire des documents professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout mode de documentation (livres, publications, articles spécialisés, actes de congrès ...) <p>A 7.2 - assister à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des séminaires • des conférences • des tables rondes <p>A 7.3 - participer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des séminaires • des conférences • des tables rondes 			conceptualisation	
---	--	--	-------------------	--

* abréviations : **AT** art-thérapeute ; **P** patient ; **I** institution ; **Ps** professionnel du soin ; **Sp** superviseur ; **Ps** prescripteur ; **Cs** communication scientifique ; **Pu** public

Annexe 1

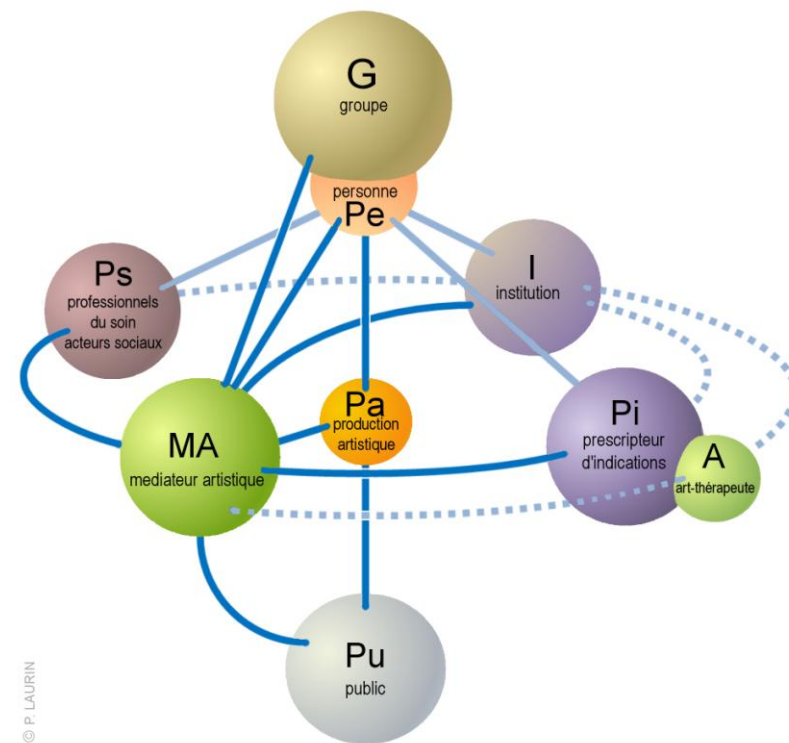
Schémas : « comparaison relations et interactions de l'art-thérapeute et de celles du médiateur artistique »

Schéma 1 : art-thérapeute



© P. LAURIN

Schéma 2 : médiateur artistique



© P. LAURIN